

Vole sur le site leboncoin

Par Raikiry

Bonjour,

Je vous contacte afin de solliciter un avis concernant un litige consécutif à une vente réalisée par l'intermédiaire de la plateforme Leboncoin.

J'ai vendu une montre à un acheteur via Leboncoin. La montre a été expédiée en bon état et ne présentait aucune rayure au moment de son envoi. Après réception, l'acheteur a contesté la transaction en affirmant que la montre était rayée.

À la suite de cette contestation, Leboncoin a procédé au remboursement intégral de l'acheteur avant même que celui-ci ne me restitue la montre.

Depuis ce remboursement, j'ai demandé à plusieurs reprises à l'acheteur de me retourner mon bien. Celui-ci refuse toutefois de procéder à la restitution, indiquant qu'il attendrait un prétendu « bon de retour » de la part de Leboncoin.

J'ai donc contacté à plusieurs reprises le service client de Leboncoin afin de connaître la procédure à suivre. Il m'a finalement été confirmé que les frais de retour étaient à la charge de l'acheteur. J'ai transmis cette information à l'intéressé, capture d'écran à l'appui. Malgré cela, il refuse toujours de me restituer la montre et ne donne aucune suite à mes demandes.

Je précise que je n'ai jamais accepté que l'acheteur conserve la montre tout en bénéficiant du remboursement de la transaction. À ce jour, je me retrouve donc privé à la fois du bien vendu et du montant de la vente.

J'ai formellement demandé à l'acheteur de procéder à la restitution de ma montre et l'ai informé qu'à défaut de restitution, je serais contraint d'engager les démarches nécessaires afin de faire valoir mes droits. Malgré ces demandes répétées, aucune restitution n'a été effectuée.

Cette situation me paraît particulièrement problématique, dans la mesure où l'acheteur conserve actuellement un bien qui m'appartient alors qu'il a parallèlement été intégralement remboursé du prix de la transaction.

Je dispose de l'ensemble des éléments permettant d'établir les faits, notamment :

- les échanges avec l'acheteur ;
- les échanges avec le service client Leboncoin ;
- la preuve de l'expédition et de la livraison ;
- les éléments relatifs à l'état de la montre avant son envoi ;
- la confirmation du remboursement effectué au profit de l'acheteur ;
- les demandes répétées de restitution restées sans effet.

Je souhaite donc savoir quelles démarches je peux entreprendre afin d'obtenir la restitution de mon bien et, le cas échéant, faire constater les éventuelles responsabilités de l'acheteur et de la plateforme Leboncoin.

En particulier, je m'interroge sur l'opportunité de déposer plainte à l'encontre de l'acheteur pour les faits susceptibles de caractériser une appropriation ou une rétention injustifiée de mon bien, ainsi que sur les éventuels recours pouvant être exercés à l'encontre de Leboncoin au regard du remboursement effectué avant la restitution de la marchandise et de l'absence de solution proposée malgré mes nombreuses sollicitations.

Je souhaite désormais que cette situation soit régularisée dans les meilleurs délais. À défaut, je suis déterminé à engager les démarches judiciaires et administratives nécessaires afin d'obtenir la restitution de mon bien et de faire valoir l'intégralité de mes droits.

Je vous remercie par avance pour votre avis sur les recours à engager et sur la procédure la plus appropriée dans cette situation.